



L'Édito du Maire



Mesdames, Messieurs,
chers Thibervillais

DE LA PRÉVISION À L'IMPRÉVISIBLE

L'élaboration d'un budget primitif communal est un exercice délicat pour les élus, et ceci quelle que soit l'importance de la collectivité locale. Chaque année, le budget prévisionnel est préparé en commission des finances avant d'être soumis au vote du Conseil Municipal en présence de monsieur le Percepteur. L'équilibre budgétaire nécessite alors des subventions de l'État qui malheureusement depuis deux ans sont régulièrement en baisse.

En ce qui concerne la commune de Thiberville, ce budget primitif représente en recettes et en dépenses plus de 3 000 000 d'euros dont le tiers est consacré à des travaux de voirie, à l'acquisition de terrains, à l'aménagement de bâtiments publics ou à l'achat de biens mobiliers. Certains investissements sont réalisés en partenariat avec d'autres collectivités comme la communauté de communes du canton, le syndicat d'électricité départemental ou le syndicat d'eau local. Une bonne coordination entre les différents intervenants est alors nécessaire pour préparer les projets et étudier leur financement en réunion de concertation.

Le bon fonctionnement d'une commune repose également sur la qualité de son personnel communal. Du secrétariat de mairie à la voirie ou des écoles publiques à la salle des fêtes, chacun œuvre pour assurer les missions essentielles et assumer, au mieux, la vie dans la commune. Actuellement plus de vingt personnes travaillent chaque jour pour la commune de Thiberville. Cependant cette dynamique serait insuffisante sans le bénévolat et la générosité des membres des associations locales. C'est pourquoi chaque année plus de 50 000 euros de subventions communales sont votés pour accompagner la vie associative et améliorer ainsi la qualité de vie des enfants, des adultes et des personnes âgées.

Malgré toutes les précautions, il n'en reste pas moins vrai qu'une commune se doit parfois de faire face à des situations imprévisibles comme récemment avec l'apparition d'une marnière dans un lotissement. La dangereuse cavité qui s'est en effet creusée brutalement rue du Louvre a nécessité l'évacuation de deux maisons impliquées et le relogement provisoire de leurs habitants.

De l'équilibre des finances locales au bien-être de tous les habitants, la gestion d'une commune relève d'une alchimie délicate. Elle engage la responsabilité des élus mais également celle de tous les habitants qui restent in fine les premiers contribuables.

Votre Maire,
Guy PARIS

Zoom sur...

... La fusion des communautés de communes



A partir de janvier 2017, conformément à la réforme territoriale, les communautés de communes de Thiberville, Cormeilles et Saint-Georges-du-Viévre, seront réunies.

Voici le détail des différentes communautés de communes :

● **CC du Vièvre lieuvain : 5061 hab. (2012 source INSEE), surface de 103,75 km² et le président est M. Étienne LEROUX. Elle se compose des 14 communes** (Épreville-en-Lieuvain, Lieurey, Noards, La Noë-Poulain, La Poterie-Mathieu, Saint-Benoît-des-Ombres, Saint-Christophe-sur-Condé, Saint-Étienne-l'Allier, Saint-Georges-du-Mesnil, Saint-Georges-du-Viévre, Saint-Grégoire-du-Viévre, Saint-Jean-de-la-Léqueraye, Saint-Martin-Saint-Firmin et Saint-Pierre-des-Ils).

● **CC du canton de Cormeilles : 5361 hab. (2012 source INSEE), surface de 105,82 km² et le président est M. Hervé MORIN. Elle se compose des 11 communes** (Asnières, Bailleul-la-Vallée, Le Bois-Hellain, La Chapelle-Bayvel, Cormeilles, Épaignes, Fresne-Cauverville, Morainville-Jouveaux, Saint-Pierre-de-Cormeilles, Saint-Siméon et Saint-Sylvestre-de-Cormeilles).

● **CC du canton de Thiberville : 7376 hab. (2012 source INSEE), surface de 159,95 km² et le président est M. Pierre ESPALDET. Elle se compose des 21 communes** (Barville, Bazoques, Boissy-Lamberville, Bournainville-Faverolles, La Chapelle-Hareng, Drucourt, Duranville, Le Favril, Folleville, Fontaine-la-Louvet, Giverville, Heudreville-en-Lieuvain, Piencourt, Les Places, Le Planquay, Saint-Aubin-de-Scellon, Saint-Germain-la-Campagne, Saint-Mards-de-Fresne, Saint-Vincent-du-Boulay, Le Theil-Nolent et Thiberville).

Ces trois communautés de communes, à caractère rural, présentent un ensemble d'éléments communs (nombre d'habitants, superficie etc.) qui ont favorisé le choix de leur rapprochement.



Infos municipales

Permanences :

Le Maire, Guy PARIS, tient ses permanences les mardi et vendredi de 14 h 30 à 15 h 30 sur rendez-vous.

Gérard JOUEN, adjoint chargé des fêtes, foires, cérémonies et communication le mercredi de 15 h à 16 h.

Michel BREQUIGNY, adjoint chargé des travaux, aménagement et sécurité : le jeudi de 9 h à 11 h.

Marie-Françoise LARROUELLE, adjointe chargée de l'urbanisme et de l'assainissement sur rendez-vous à la mairie.

José VAREA-NAVARRO, adjoint chargé des affaires scolaires et des associations sportives et culturelles : le mercredi de 17 h à 18 h.

Hélène RICHARD-LECUYER, adjointe chargée du logement et des affaires sociales : le lundi de 10 h à 11 h.

Mairie

Tél. : 02 32 46 80 39 - Fax : 02 32 44 12 30

Courriel : mairie.thiberville@wanadoo.fr

Horaires

Le lundi de 09 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 18 h 00

Le mardi de 09 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00

Les mercredi et jeudi de 09 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 18 h 00

Le vendredi de 09 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00

Autres infos

Associations, Commerçants, pour vos manifestations ou publicité merci de contacter le service Communication par mail : mairie.thiberville@wanadoo.fr

Prochaine parution fin juillet 2016

Directeur de publication: Guy PARIS - rédaction et conception : Commission de Communication - Mairie de Thiberville - rue de Lisieux-27230 THIBERVILLE

Photos : Commission de Communication, Alain MORINEAU pour le Club Motocycliste, Gil VADELORGE pour UNSS.

Impression : Sodimpal - 76480 DUCLAIR - Tirage: 1400 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Vie associative et communale

MAI
2016

06/05	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
06/05	14 h	Salle des fêtes	Concours de Coinchée organisé par l'Association la Pétanque Thibervillaise
	20 h30	Salle des fêtes	Concours de Coinchée organisé par l'Association la Pétanque Thibervillaise
07/05	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
08/05	11 h15	Monuments/Mairie	Fête nationale de la Victoire 1945
13/05	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
16/05			Foire à tout, organisée par le SCT Section Football
20/05	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
21, 22 et 23/05		Salle des votes	Portes ouvertes, Exposition Club Arc-en-Ciel
22/05		Cour école publique	Foire à tout, organisée par l'Association Parents Elèves A.V.E.C
27/05	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
30 et 31/05		Au stade	Championnats de France, UNSS de Football Minimes Filles

JUIN
2016

01 et 02/06		Au stade	Championnats de France, UNSS de Football Minimes Filles
04/06	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
10/06	14 h	Salle des fêtes	Coinchée
	18 h30	Salle des fêtes	Coinchée
17/06	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
18/06	18 h	Monuments/Mairie	Anniversaire de l'appel du Général de Gaulle
18/06		Stade Municipal	Tournoi de football des jeunes licenciés U11-U13
19/06		Stade Municipal	Tournoi sixte de Football des seniors
24/06	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
25/06		en Centre-Ville	Manifestation organisé par l'UCIAL autour de la fête de la musique
26/06	14 h30	Parc expo Boulodrome	Concours de Pétanque (Inscription 10 € la doublette)

JUILLET
2016

01/07	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
05/07	15 h	Salle des fêtes	Don du Sang
08/07	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
13/07		Salle des fêtes	Bal populaire gratuit
14/07			Fête Nationale
14/07	14 h30	Parc expo Boulodrome	Concours de Pétanque (Inscription 10 € la doublette)
22/07	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
31/07		Salle des fêtes	Enduro de la Calonne

Budget primitif 2016

Le budget primitif 2016 de la commune de Thiberville qui est proposé au vote du Conseil Municipal reste un budget consacré à des aménagements de voirie et de bâtiments communaux dans le centre bourg de Thiberville.

Le budget primitif 2016 est donc présenté au vote du Conseil Municipal avec un équilibre en recettes et en dépenses pour une somme globale de **3 131 216** euros (3 390 759 euros en 2015), soit en diminution de **7,6 %** par rapport à celui de 2015. Il s'agit d'une enveloppe budgétaire toujours élevée incluant **549 896** euros de recettes d'investissement et **223 931** euros de dépenses d'investissement en restes à réaliser de 2015.

Le budget communal d'investissement 2016 représente en dépenses **912 235** euros

En ce qui concerne la voirie, le budget d'investissement finance des travaux d'aménagement et de sécurité en centre-bourg avec la réparation des bornes du marché pour 8 700 euros, des travaux d'accessibilité à la salle des fêtes pour 1 600 euros, la réfection de la voirie de la rue de Lisieux pour 23 000 euros et la réfection du parking Ronald Riding pour 6 200 euros ceci en partenariat avec la communauté des communes. Un stationnement, limité dans le temps sera créé face aux commerces rue d'Orbec. En dehors de l'agglomération, un aménagement du chemin de la vallée sera réalisé pour 9 200 euros.

Ce budget prend en compte pour 23 000 euros, un complément de financement de la réfection de la route de Drucourt et de la mise en sécurité de l'accès à la nouvelle école maternelle avec la création de parkings. Ce chantier représente, par conséquent, un investissement important de 205 000 euros subventionnés, en partie à 40 % au titre des amendes de polices auprès Conseil Départemental de l'Eure.

La commune continue ses investissements en éclairage public et subventionnés par le SIEGE pour 18 605 euros dont 11 050 euros pour la rue du Louvre. En ce qui concerne l'entretien des bâtiments communaux, ce budget prend en compte des travaux de charpente, maçonnerie et peinture pour la façade de la salle des votes pour une estimation de 70 000 euros, des travaux de maçonnerie et de charpente sur les façades de l'ancien presbytère pour 15 500 euros, des travaux d'isolation de façades des logements rue de Cornailles pour 30 000 euros et l'aménagement de logements sociaux au premier étage de l'immeuble « La Poste » pour une estimation s'élevant à 70 000 euros. Ce budget prend en compte les études des marnières dans le domaine public rue du Louvre pour 12 552 euros subventionnés par l'État. Les travaux de comblement sont en cours d'estimation du fait d'un effondrement récent et feront l'objet d'une décision modificative. En ce qui concerne les écoles, la commission des finances a souhaité attribuer 2 900 euros pour un adoucisseur à 6 100 euros pour l'armoire électrique du chauffage central. L'école maternelle sera dotée en mobilier et vidéoprojecteur pour 2 100 euros et l'école élémentaire en matériel informatique et réseau internet pour 6 900 euros. En ce qui concerne la mairie, le secrétariat sera doté de chaises ergonomiques et chaises d'accueil pour 1 500 euros et une somme de 3 000 euros sera dédiée à l'achat de matériel pour les services techniques. La commune continue ses investissements pour animer le bourg, 3 000 euros seront dédiés aux illuminations de Noël et 1 900 euros à l'achat de tables pour la salle des fêtes. En ce qui concerne les structures sportives, 5 000 euros sont attribués pour l'adoucisseur d'eau du vestiaire douche, l'éclairage du terrain de pétanque et le local des caisses à savon.

Enfin, une somme de 25 000 euros est dédiée aux travaux en régie effectués par nos employés communaux.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses pour une somme de **2 218 981** euros (1 911 865 euros en 2015). Ce budget de fonctionnement est sensiblement identique à celui de 2015. Il prend en compte l'autofinancement de la section d'investissement pour **299 597** euros (137 401 euros en 2015) et l'excédent de **652 442** euros sera affecté à l'entretien des bâtiments (530 927 euros en 2014). Cet excédent affecté à l'entretien des bâtiments communaux constitue une réserve financière confortable pour la commune afin de faire face aux imprévus. La subvention allouée à l'action sociale CCAS est de 15 887 euros (17 800 euros en 2015). Ce budget de fonctionnement tient également compte du soutien aux associations éducatives et sportives de la commune puisque les subventions annuelles ont été reconduites pour une somme globale de 40 950 euros (39 850 euros en 2015).

Les budgets annexes sont le budget de l'action sociale, le nouveau budget photovoltaïque et le budget d'assainissement.

Le budget de l'action sociale s'équilibre en recettes et en dépenses pour une somme de 18 607 euros (18 369 euros en 2015).

Le budget photovoltaïque s'équilibre en section d'exploitation pour une somme de 9 062 euros avec un excédent reporté de 2 700 euros. Ce budget est en suréquilibre en section d'investissement avec 1 362 euros en dépenses et 5 829 euros en recettes.

Le budget d'assainissement s'équilibre en section d'exploitation à 161 386 euros (183 054 euros en 2015) avec un excédent reporté de 2015 s'élevant à 20 991 euros. Ce budget est en suréquilibre en section d'investissement avec 73 360 euros en dépenses et 132 996 euros en recettes ceci sans restes à réaliser 2015 (48 931 euros au BP 2015).

Dans le but de rééquilibrer la section d'exploitation, la commission d'assainissement propose de rajuster les taxes avec une augmentation de la taxe d'assainissement à 1,90 euros par m³ d'eau consommée (1,60 euros en 2015) et une participation au fonctionnement de l'assainissement collectif à 10 euros au m² de surface plancher (9,50 euros en 2015).

Cet équilibre budgétaire est réalisé malgré une baisse sensible de 9,6 % de la DGF de l'État qui s'élève à 200 623 euros (221 913 euros en 2015). Cependant, cette baisse est compensée par une nette augmentation des dotations de solidarité et de la dotation nationale de péréquation. L'enveloppe globale des dotations s'élève en fait à 439 254 (439 105 en 2015).

Le budget primitif 2016 ne prévoit pas de nouveaux emprunts et le taux d'endettement reste inférieur à la moyenne départementale pour les communes de même catégorie. Enfin, le produit fiscal attendu est de 457 128 euros (441 414 euros en 2015) avec une nette augmentation des bases de la CFE qui prouve le dynamisme de la commune.

Dans ce contexte budgétaire, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes d'impositions communales cette année : TH 14,81 % TFB 17,07 % TFNB 42,58 % CFE 8,81 %. Seul le budget d'assainissement nécessite -en tant que budget autonome- un rééquilibrage de sa taxe à 1,90 euros le m² et de la PFAC à 10 euros le m² de surface plancher.

Travaux en cours

Travaux d'exploration des cavités souterraines (marnières)

Suite au souhait d'un propriétaire de vendre sa maison, la DDTM indiquait que des marnières avaient été déclarées il y a plus de 100 ans dans ce terrain et qu'il convenait de faire des sondages pour les retrouver avant toute vente. En 2014, la commune a procédé à une série de forages et a pu situer précisément une marnière. Un puits a été foré afin de permettre l'accès et d'en connaître le volume et la forme. Il s'agit d'une marnière de 270 m³ avec des galeries de 2,50 m de large et de haut qui s'étendent sous la voirie et les propriétés adjacentes. Des pluies abondantes ont causé l'effondrement du puits d'origine entraînant l'évacuation de trois personnes. Le comblement de cette marnière interviendra prochainement avec du béton liquide dès l'accord de subvention. Les recherches ont coûté à la commune 68 475 € et le comblement est estimé à 37 150 € répartis entre la commune, la communauté de communes et les propriétaires.

Le chantier de la rue du stade a permis d'utiliser deux techniques innovantes pour notre bourg.

La première consiste à couler les caniveaux en place au lieu de poser des éléments préfabriqués sur un lit de béton. Cette technique économique en temps et en dépenses, a permis de faire les linéaires de la rue en une journée.

La deuxième a permis de retraiter les déchets de chaussée (HAP) en place par un procédé innovant. Un atelier de reconditionnement a été utilisé pour ses qualités d'homogénéité, de puissance et de productivité (jusqu'à 1 000 m linéaire par jour) : il réalise toutes les opérations de fraisage, épandage, arrosage et malaxage. Il ne reste plus qu'à compacter, et la chaussée est prête à recevoir la couche finale d'enrobé.

Ce dernier procédé a permis de maîtriser les impacts environnementaux, (moins de déplacements de camions pour apporter les matériaux), de valoriser les déchets, d'économiser les ressources naturelles tout en associant maîtrise des coûts et haut niveau de performance.

Nota : il est dommage qu'un poids lourd se soit permis d'ouvrir les barrières pour traverser le chantier dans la nuit de mardi à mercredi juste après le traitement. Cela a occasionné des ornières qu'il a fallu raboter. La circulation des poids lourds ne peut se faire qu'après 24 heures de durcissement de la structure béton.

La parole aux associations

Une belle brochette de champions récompensés par les présidents du club, Philippe Leduq, et de la Ligue de Normandie, Philippe Durand

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les licenciés du Club motocycliste et leurs amis entretiennent chemins et sentiers

Le Club Motocycliste Thibervillais : un septuagénaire dopé au dynamisme

Pour beaucoup, le Club motocycliste thibervillais aura cinquante ans en 2017. Mais c'est oublier que dès 1947, une société baptisée Moto-club thibervillais avait été créée: « Moto club thibervillais, fondé en 1947. Une société sportive qui a pour but l'éducation physique, la formation préliminaire et la pratique des sports ci-après : moto en tourisme, courses et conduite. Le siège social est fixé au Lion d'Or à Thiberville. » Une association qui, hormis cet acte officiel, n'a pas laissé beaucoup de traces. Vingt ans plus tard, en 1966, une section thibervillaise du moto-cross de Thomer-la-Sôgne voit le jour. En 1967, elle prend son indépendance et devient le Moto-club thibervillais, présidé par Roger Legouez de Drucourt.

Aujourd'hui, le Club motocycliste de Thiberville, c'est un ensemble de quatre-vingts motards engagés dans différentes disciplines -enduro, trial, cross, tourisme... - et différentes catégories qui vont des poussins aux vétérans. Mais c'est aussi une bonne quarantaine de bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir notamment quand il s'agit de prendre la pelle ou la tronçonneuse pour préparer les circuits. Et ce qui ne gêne rien, tout ce petit monde se distingue lors des différents championnats avec à la clé plusieurs champions de Normandie: Alexis Joutel devant Yoni Blais, Vincent Belloncle, Franck Fortier... "Notre enduro qui se disputera le dimanche 31 juillet comportera quelques modifications dont les contrôles horaires uniquement à Thiberville, des spéciales—La Chapelle-Hareng et Piencourt - et des boucles au nord et au sud de la RD 613 que nous ne traverserons plus" précise d'ores et déjà le président Philippe Leduq qui, par ailleurs, espère toujours créer une section motos anciennes au sein du club.



UNSS : « Puisque nous n'allons pas aux championnats de France, ce sont les championnats qui vont venir nous : »

C'est sous la forme d'une boutade que le projet d'organiser les championnats de France UNSS de Football féminin à Thiberville a été accueilli par les professeurs d'EPS du collège en juin dernier, lorsque M. Daliphart (directeur régional de l'UNSS) a évoqué le sujet avec eux!

Il est vrai que le collège, particulièrement dynamique depuis de longues années chaque mercredi après-midi (plus de 100 élèves sont licenciés) n'a pas encore eu cette chance malgré des résultats éloquentes ces dernières années, en particulier en **Football féminin** (de nombreux titres départementaux, 2 titres académiques, dont le dernier le mois dernier pour les benjamines) : hélas, ces équipes ne sont jamais parvenues à franchir l'étape des championnats inter-académiques!

Des résultats, mais aussi un investissement sans relâche de l'équipe d'encadrement de l'UNSS, les 3 enseignants d'EPS du collège - Mmes REIG, POURRE et M. VADELORGE - ainsi que Erwan ROUTIER (employé par l'AMCT) et l'inamovible Jean Claude STOMBOLI (présent chaque mercredi depuis plus de 15 ans) qui ont conduit à accepter cette organisation, une décision validée par Mme Barraud (Principale du collège) en juin dernier.

Thiberville accueillera donc en juin prochain les 16 meilleures équipes du championnat « établissement », une manifestation qui nécessite une grosse logistique (l'hébergement, la restauration, l'animation et bien sûr l'organisation technique de la compétition) et rassemblera une quarantaine de bénévoles (professeurs d'EPS du secteur) ; pour l'occasion, les délégations (au total près de 300 personnes) seront hébergées dans les gîtes et chambres d'hôtes des environs, et la restauration sera confiée à un restaurateur thibervillais, l'accent ayant été mis sur la participation la plus large possible des professionnels locaux!

Un championnat qui mobilisera également bien au-delà : la Commune de Thiberville (représentée par M. Varéa), la Communauté de Communes de Thiberville et le Club du SCT qui ont également accepté d'apporter leur soutien, **une occasion unique de saluer l'engouement local pour le FOOTBALL FÉMININ...**

Un engagement qui ne date pas d'hier : cela fait, en effet, près de 20 ans et 3 générations de « Routier » que le collège et le SCT (Maurice Routier était le président de l'époque) se sont accordés sur les horaires d'entraînement pour permettre aux élèves de pouvoir participer aux 2 activités ; cela fait également 7 ans que la section Football a vu le jour au sein du collège sous l'impulsion de Marc Routier (Président du club) et de M. Georges (principal du Collège), une section co-encadrée aujourd'hui par Erwan Routier (AMCT), Carole Lemoine (SCT) et Gil Vadelorge (professeur d'EPS).

Une année décidément placée sous le signe du football féminin avec le déplacement d'une cinquantaine d'élèves en début d'année au Havre pour assister au match international France/Brésil, et bien sûr la superbe épopée des filles du SCT en Coupe de France!

Rendez-vous donc du lundi 30 mai au jeudi 2 juin sur le stade de Thiberville pour 4 jours de fête et de sport, avec des manifestations qui seront organisées autour de ce championnat et la participation des élèves du collège (reportages, photos, gazette, mais aussi « flash mob ») et des joueuses du club de Thiberville. De même, le district de l'Eure de Football organisera un « festi foot » réunissant une centaine de féminines issues du département.

Le programme : éliminatoires mardi 31 mai et mercredi 1er juin (matin), phases finales mercredi 1er juin (après-midi) et jeudi 2 juin, finale le jeudi 2 juin (après-midi).

Numéros d'urgence

- Samu 27 : 15 ou 112 (à partir d'un portable)
- Pompiers : 18 ou 112 (à partir d'un portable)
- Drogues Info Service : 0800 231.313

- Gendarmerie : 17
- Centre Antipoison : 0825.812.822
- Sida Info Services : 0800 840.800

- Allô Enfance Maltraitée : 119
- SOS Amitié : 02 35 21 55 11
- Accueil Sans Abri : 0800.306.306/115

• Service de Garde - Pharmacie : 32.37